



OSK: TSX | Deutsche Boerse: EWX

OSISKO

# PROJET MINIER AURIFÈRE CANADIAN MALARTIC

Présentation sectorielle

PROCESSUS DE RELOCALISATION DU  
SECTEUR SUD DE MALARTIC

## Programme de relocalisation

- 206 bâtiments résidentiels
- Cinq institutions publiques :
  - École primaire Saint-Martin
  - École Renaud
  - CPE Bambins et Câlines
  - Centre d'hébergement Saint-Martin (CHSLD)
  - Résidence Germain Paquette (HLM)

## Programme de relocalisation (suite)

- Parties impliquées :
  - résidents (propriétaires et locataires)
  - Ville de Malartic
  - GCC
  - représentants des institutions
  - Osisko
  - professionnels : urbanistes, architectes et ingénieurs

**Investissements de 87 M \$ dans le programme  
de relocalisation**

## Processus de relocalisation des institutions publiques

- Équipes conjointes de travail organismes-Osisko
- Analyse des besoins
- Identification des sites d'accueil
- Conception des bâtiments
- Calendrier :
  - planification : automne 2007 à automne 2008
  - construction : automne 2008 à automne 2009



## Processus de relocalisation des résidences

- Identification d'un secteur d'accueil
- Études d'aménagement
- Faisabilité technique du déplacement des bâtiments
- Sondage auprès des résidents (options de vente à Osisko ou relocalisation; critères de relocalisation)
- Assignation des terrains dans le nouveau quartier : trois étapes
- Obtention des autorisations de construction nécessaires
- Compensations pour les citoyens relocalisés
- Calendrier :
  - planification : mai 2006 à juin 2008
  - déménagements : juin 2008 à novembre 2009

## Répercussions positives anticipées

- Amélioration des conditions de vie: généralement de plus grands terrains, nouvelles fondations, sous-sols habitables, confort amélioré, nouvelles infrastructures publiques, sécurité du quartier (sans risques d'affaissement)
- Amélioration des services à la communauté : nouveaux bâtiments institutionnels
- Augmentation de la valeur des propriétés
- Renforcement de l'attachement au milieu
- Coûts de réfection ou de remplacement évités pour les institutions publiques
- Nouveau secteur de développement domiciliaire pour Malartic
- Création d'emplois liés à la construction

## Répercussions négatives anticipées

Répercussions	Atténuation
Perturbation de la vie normale, inquiétudes et préoccupations (phase préalable au déménagement)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fort appui au projet</li> <li>• Possibilité de déplacement de la résidence est positive pour certains</li> <li>• Relocalisation dans la continuité de la ville</li> <li>• Choix du terrain et du voisinage</li> </ul>
Délaissement temporaire de la résidence (phase du déménagement)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Support logistique et compensations financières</li> <li>• Obtention d'installations neuves ou améliorées</li> </ul>
Modification du tissu social dans le nouveau quartier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relocalisation dans la continuité de la ville</li> <li>• Choix du terrain et du voisinage</li> </ul>
Perte de bâtiments institutionnels témoins historiques du développement de Malartic	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventaire et mise en valeur des éléments d'intérêt historique</li> </ul>

## Répercussions constatées et recommandations (groupes de discussion)

- Répercussions :
  - Durée plus longue des travaux
  - Dommages aux bâtiments et travaux mal exécutés (correctifs aux frais d'Osisko)
  - Processus exigeant en efforts et en temps
  - Réactions psychosociales : insomnie, angoisse, épuisement, enfants perturbés, mais aussi enthousiasme à l'égard du projet de relocalisation
  - Taux élevé de satisfaction chez les propriétaires déménagés (atténuation à court terme des répercussions psychosociales)
- Recommandations :
  - Fournir un estimé réaliste des travaux
  - Limiter les erreurs et imprévus
  - Limiter le nombre d'intervenants d'Osisko



## Changements apportés dans les procédures de relocalisation pour 2009

- Déménagement :
  - Services d'un déménageur professionnel pour tous les déménagements
  - Transport des meubles au lieu d'hébergement temporaire et ensuite à la maison relocalisée dans le nouveau quartier à la fin des travaux
- Travaux :
  - Un superviseur pour quatre résidences : évaluation des travaux, supervision des entrepreneurs généraux, lien entre propriétaire et entrepreneur général
  - Choix des entrepreneurs généraux par appels d'offres
  - Coordination de tous les travaux par les entrepreneurs généraux

## Suivi du programme de relocalisation

- Analyse des commentaires et des plaintes reçus
- Poursuite des groupes de discussion
- Poursuite des sondages
- Périodes de suivi : construction, exploitation et fermeture
- Résultats discutés au comité de suivi



**Merci**